

Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve pratique d'admission

La phase d'admission comporte une épreuve pratique, comportant :

- la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4 ; et
- pour certains métiers ou certaines spécialités, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1.

Pour cette spécialité, l'épreuve pratique d'admission consiste en la visite et l'observation individuelle d'un chantier ou d'une installation dans un jardin suivies d'une conversation avec le jury destinée à apprécier les caractéristiques du projet et à en dégager les modes de gestion (*durée : une heure t quarante-cinq minutes : 45 minutes d'observation, 30 minutes de préparation, 30 minutes d'entretien avec le jury*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 3 pages au total.

Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve pratique d'admission

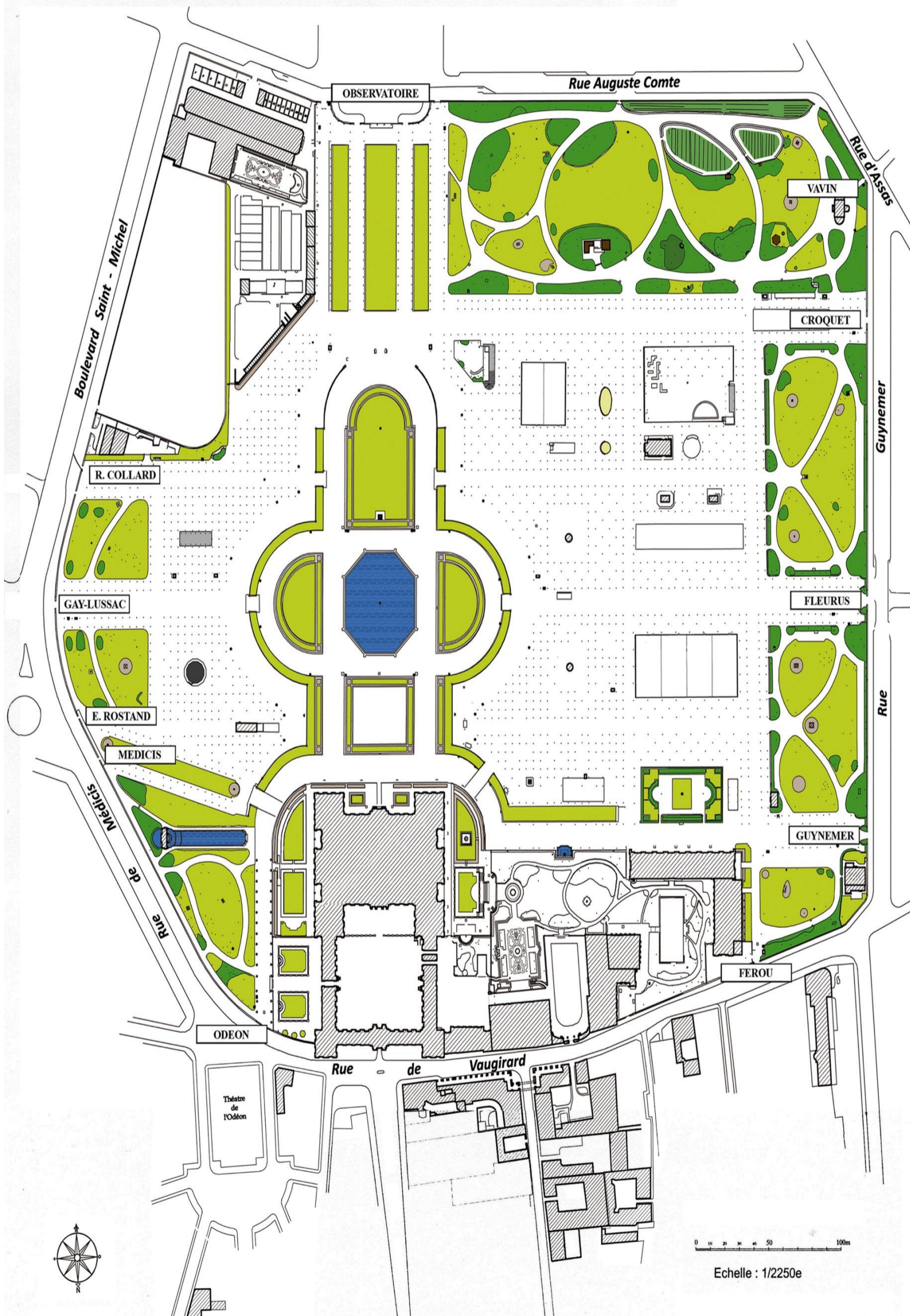
SUJET :

Suite à votre observation du jardin et en prenant en compte le dossier, expliquez la composition et l'organisation du Jardin du Luxembourg en soulignant ses caractéristiques.

Considérant ses points forts et ses points faibles, quel serait votre plan d'action pour gérer ce jardin sur un court terme, moyen terme de 5 ans et long terme ? Justifiez vos choix.



JARDIN DU LUXEMBOURG



Dossier

Document 2 : présentation historique.

Après l'assassinat de son mari Henri IV, La Reine Marie de Médicis rêve d'édifier un palais de style florentin et un parc inspiré des jardins de Boboli de style toscan.

Dès 1612, elle acquiert l'Hôtel de François de Luxembourg, qui donne son nom au jardin. Elle agrandit sa propriété en achetant de nombreux terrains alentours, donnant ainsi au Jardin du Luxembourg son envergure actuelle.

Le jardin est érigé d'abord par Jacques Boyceau en 1612 puis par André Le Nôtre.

Sous la Révolution, le palais du Luxembourg sert de prison, tandis que le jardin est agrandi de 16 hectares.

En 1836, une orangerie est construite et dans la foulée divers petits bâtiments sont érigés entre le petit Luxembourg et le jardin du Luxembourg.

Egalement touché par les grands travaux menés sous le Second Empire, le palais du Luxembourg est transformé en résidence du Sénat. Napoléon III veut également que les enfants puissent jouer dans le jardin du Luxembourg. Des kiosques et aires de jeux sont alors aménagés. La fontaine Médicis est construite à cette époque puis refaite. Le percement du boulevard Saint-Michel réduit le jardin dans sa partie septentrionale : le jardin a atteint la surface que l'on connaît actuellement : 23 ha.

Pendant la Seconde Guerre, le jardin est investi par des bunkers et des barbelés et ne sera libéré qu'en 1944.

Aujourd'hui, le jardin est très fréquenté par les familles et les étudiants des écoles et universités environnantes. Lieu de passage obligé dans une découverte de Paris, de nombreux touristes se baladent également au jardin et y admirent aussi les œuvres de Bourdelle, Zadkine et Rodin.